

Au Puits de La Paracha

Matote - Massé

« Voici l'itinéraire des Bné Israël » : les étapes de l'existence et les tribulations d'un homme font l'objet d'un calcul du Ciel

« Voici l'itinéraire des Bné Israël (...) Moché inscrivit leurs départs et leurs stations sur l'ordre d'Hachem ; voici donc leurs stations et leurs départs. » (33, 1-2)

La Torah est éternelle. Aucun récit d'événements ne s'y trouve gratuitement, mais tout ce qui y est consigné l'est pour toutes les générations, afin de nous enseigner les voies de la vie. Il en est de même de cette Paracha qui vient nous apprendre le thème des tribulations de l'existence. Quels que soient les événements qu'il traverse dans sa vie, quels que soient ses pérégrinations et les changements qu'il subit, un juif peut parfois être assailli de doutes et de mauvaises pensées : "Voici ce qui m'est arrivé pour avoir voyagé à tel endroit, pour avoir rencontré un tel, pour avoir ainsi parlé! Malheur à moi! Si je ne m'étais pas déplacé jusqu'à là-bas (et de même pour les autres cas), j'aurais évité tous ces déboires !" Il se couvre alors de reproches : « A quoi ai-je donc pensé pour faire la bêtise de me rendre à cet endroit

Il pourra trouver la réponse à cette question dans notre Paracha de Massé (l'itinéraire).

Cher frère juif, tu te trompes, c'est l'inverse qui est vrai : parce que le Créateur désirait qu'il t'arrive telle ou telle chose, Il t'a conduit dans cette voie pour que tu te trouves à l'endroit où cette chose devait t'arriver. Ce n'est pas toi qui y es allé, mais c'est le Ciel qui t'y a conduit !

Ce qui précède nous permet d'expliquer la répétition inversée dont notre verset fait état : « *Moché inscrivit leurs départs et leurs* stations (...) voici donc leurs stations et leurs départs. »

Les Bné Israël traversèrent quarante-deux étapes au cours desquelles ils subirent toutes sortes de tribulations plus étranges les unes que les autres. Par exemple : à Mara, ils découvrirent des eaux amères, tandis qu'à Elime, ils trouvèrent soixante-dix palmiers dattiers et de l'eau douce. Au cours d'une autre étape, ils ne trouvèrent pas d'eau du tout.

Celui qui ne croit pas que la Providence Divine dirige chacun de nous pensera que c'est justement parce qu'ils allèrent dans ces endroits qu'ils se retrouvèrent dans de telles situations: parce qu'ils vinrent à Mara, ils y trouvèrent de l'eau amère, et s'ils avaient évité de s'y rendre, ils en auraient été préservés. De même, il pensera que c'est parce qu'ils arrivèrent à Elime qu'ils méritèrent des eaux douces. Mais en réalité, il n'en est rien. Au contraire, c'est parce qu'ils devaient être confrontés à une telle situation dans un certain lieu qu'Hachem les y conduisit. C'est le sens du verset : « Moché *inscrivit* ». Ici, Moché enseigna aux Bné Israël que « *leurs départs* », à savoir leurs tribulations (en hébreu le terme : מוציאהם peut avoir deux sens, comme dans Josué (2, 23) : כל המוצאות אותם, toutes tribulations) n'étaient pas conséquence de leurs déplacements, mais (au contraire) « leurs stations », à savoir les lieux où ils se rendirent, étaient tous « sur l'ordre d'Hachem », ce fut Hachem qui ordonna qu'ils se rendent dans de tels lieux afin qu'il leur arrive tel ou tel événement. Et loin de nous de penser que (fin du verset, n.d.t) « leurs stations », les lieux, entraînèrent « leurs départs », leurs tribulations (pour cette raison, ces deux termes sont inversés à la fin du verset).

Cela nous enseigne un grand principe : Hachem suscite toutes sortes de raisons, parfois étranges, afin qu'un homme se rende dans un certain lieu. Car c'est précisément là-bas qu'il pourra accomplir la mission qu'Il lui a confiée, et remplir ainsi son rôle dans le monde!

Il arrive même parfois qu'Hachem fasse subir à un homme toutes sortes de tribulations afin qu'il acquière son monde futur en un instant. Une personne sensée saisira cette occasion qui lui est offerte. L'histoire suivante rapportée par son principal protagoniste en est l'illustration :

Cet homme, membre de notre communauté établie dans l'une des villes d'Israël, est une personne craignant D. qui subit de nombreux déboires. En outre, cela faisait vingt-trois ans qu'il espérait se remarier. Or, voici qu'il y a environ un an, le mercredi de la Parachat 'Houkat qui tombait alors le 2 Tamouz, il participa au cérémonial d'accueil d'un marié avant la 'Houpa. Il fut alors témoin d'une scène peu agréable. Il se trouvait que lorsque les deux familles entendues s'étaient déroulement du mariage, l'une d'elle avait précisé qu'il n'était dans leurs habitudes de faire venir un photographe durant la soirée, tandis que l'autre famille exprima son désir que des photos éternisent ces moments chargés d'émotion, comme le voulait la coutume. En fin de compte, il y eut un quiproquo et l'une des familles loua les services d'un photographe.

De fait, celui-ci se présenta le jour-dit paré de tout son attirail et se mit à faire son travail. Un des membres de la famille opposée à cet usage vint lui ordonner, discrètement mais fermement, de quitter les lieux au plus vite. Notre homme, témoin de toute la scène, ressentit l'affront subi par le photographe et dit à la personne qui se trouvait à ses côtés à ce moment-là : « As-tu remarqué ce qui est en train de se passer ?

-En quoi cela te concerne-t-il ? lui répondit-il. Laisse les familles se débrouiller entre elles ! » Immédiatement, l'homme lui demanda d'appeler le photographe tout en lui expliquant pourquoi :

« Tu sais bien tout ce que j'ai traversé et que cela fait des années que je cherche à reconstruire un foyer. Fais-moi plaisir, aie pitié de moi et appelle ce photographe afin qu'il me donne le salaire de l'affront qu'il vient de subir et qu'il me bénisse! »

Le photographe fut extrêmement ému et le bénit chaleureusement afin qu'il trouve l'âme sœur qui lui correspondrait et puisse ainsi bâtir un foyer de Torah et mériter une descendance de justes. Notre homme ne s'en tint pas là et lui demanda : « Dis-moi, à combien estimes-tu ton préjudice ? Fixe une somme et je te la donnerai.

-Cinq cents chékels », lui répondit-il. (Il est clair que ce n'était pas le prix véritable.)

L'homme lui signa un chèque du montant en question. Quelques jours plus tard, une nouvelle proposition de Chiddoukh lui fut présentée par quelqu'un qui eut vent de sa noble conduite lors de cette soirée (on lui proposa une personne à laquelle nul n'avait songé jusqu'alors). Et pas plus tard que le mardi de la Parachat Pin'has, ils 'cassèrent l'assiette' et le Chiddoukh fut conclu à la joie de tous !

Rabbi Moché Cordovéro dans son livre Tomer Déborah (deuxième chapitre, conseils pour s'habituer à l'humilité) écrit les mots suivants :

« Qu'il pense à ses fautes constamment et qu'il recherche la pureté, les remontrances et les épreuves. Qu'il se dise 'quelles sont les épreuves, meilleures celles m'empêcheront pas de servir Hachem? Les plus chères, parmi toutes, sont celles où l'on me fait un affront, où l'on m'humilie et où l'on m'insulte.' Car ce ne sont pas des épreuves de santé qui pourraient lui ôter ses forces, ou l'empêcher de manger ou de se vêtir, écourter sa vie ou celle de ses enfants. Dès lors, il désira les subir et se dira : 'Que cela m'apporterait-il de jeûner, de me mortifier et de souffrir dans mon corps, en affaiblissant ainsi les forces dont j'ai besoin pour servir Hachem? Il vaut mieux souffrir en subissant des affronts et des humiliations. Mes forces n'en seront ainsi aucunement diminuées!' Ainsi, lorsqu'il les subira, il s'en réjouira et, au contraire, les désirera. »

La terrible histoire qui suit s'est déroulée l'année dernière et concerne un groupe d'Avrékhim qui se rend une fois par semaine de Bné Brak, où ils habitent, à Richone Létsione afin de rapprocher les juifs éloignés du judaïsme en étudiant avec eux en 'Havrouta. A cause de l'épidémie qui sévissait, durant tout le printemps, il leur fut impossible de voyager. Il était alors interdit de se réunir et les synagogues étaient fermées.

Au début du mois de Sivan, lorsque la situation s'apaisa un peu, ils décidèrent qu'il était temps de reprendre leurs anciennes habitudes et, à l'approche de la fête du don de la Torah, ils se rendirent, comme de coutume, à la synagogue où ils se réunissaient alors.

Néanmoins, le Gabaï du Beth Haknesset leur fit savoir qu'en raison du 'danger', les portes de la synagogue n'étaient ouvertes que trois fois par jour, aux heures des offices du matin, de l'après-midi et du soir, et qu'il n'était aucunement prêt à les laisser étudier dans le bâtiment. Îls tentèrent de susciter son indulgence, en invoquant le fait qu'ils s'étaient déplacés jusque-là, mais rien n'y fit. Ils essayèrent de lui demander l'autorisation d'étudier dans la cour de la synagogue, mais il rejeta également cette requête. Ils ne surent quoi faire jusqu'à ce que l'un des habitants de l'endroit leur demande d'aller s'installer sur le parking en bas de chez lui, étant donné qu'il avait l'intention de fêter aujourd'hui un 'Syoum' (achèvement de l'étude d'un traité du Talmud, n.d.t). L'endroit étant spacieux, ils pourraient y étudier à leur aise. Les Avrékhim hésitèrent un instant, craignant que l'un des fidèles ne vienne à la synagogue et ne comprenne pas où ils s'étaient enfuis. Finalement, le Roch Collel se proposa de rester dans la cour afin d'envoyer les passants à l'endroit convenu.

Environ vingt minutes après, un homme passa. Le Roch Collel lui demanda s'il désirait étudier un peu de Torah. Son visage s'illumina et il s'enquit de la raison de sa présence à cet endroit. Le Roch Collel lui répondit qu'il venait avec ses amis de Bné Brak afin d'étudier la Torah avec ceux qui le désiraient. Il ajouta qu'il ne s'agissait pas d'un cours mais qu'ils étudiaient en 'Havrouta (deux par deux). L'homme était ému. Il se mit à raconter qu'il avait lui aussi été pratiquant dans le passé mais qu'il s'était écarté ensuite du chemin de la Torah (à D. ne plaise). Dernièrement, la période du Corona l'avait amené à faire un examen de conscience et son étincelle juive s'était réveillée en lui. Ce jour-là, veille de Chavouote, il avait demandé à Hachem de lui montrer la bonne voie et de l'aider à commencer à étudier. « A peine ai-je demandé, dit-il, que je fus exaucé. » (Sa joie était d'autant plus grande d'entendre que l'on étudiait en 'Havrouta et non pas sous forme de cours, ce qui ne lui convenait pas à ce moment-là.) Il ajouta qu'en réalité, il ne devait pas passer par cette rue mais par l'artère centrale. Néanmoins, à cause de l'indécence qui y régnait, il avait décidé de s'en écarter.

Lorsque les deux hommes marchèrent ensemble, ce juif demanda à l'Avrekh qui l'accompagnait s'il savait où il pouvait trouver une paire de Téfilines gratuitement.

« Béni soit Celui qui t'a dirigé vers la bonne personne et au bon moment, lui répondit-il. Dans le centre d'étude que je dirige à Tel Aviv étudie un Avrekh dont le père vient de décéder il y a quelque temps. Son fils a reçu ses Téfilines en héritage et a investi beaucoup d'argent pour les rénover et les faire vérifier. Elles sont à présent dans un état exceptionnel, et il désire en faire don à quelqu'un qui n'en possède pas. » L'homme ne put se retenir de pleurer d'émotion. Face à l'étonnement de l'Avrekh, il expliqua qu'il avait prié pour les deux choses : pour mériter d'étudier la Torah et pour mériter de mettre les Téfilines, et voici qu'Hachem avait exaucé ses deux requêtes. « Je croyais vraiment, avoua-t-il, qu'Hachem n'écoutait que les

prières des religieux, j'étais loin de penser qu'Il m'écoutait moi aussi! »

Cette histoire peut nous amener à réfléchir sur plusieurs points et à en tirer une leçon :

Premièrement, sur les merveilles de la Providence Divine. Car s'ils avaient étudié dans la synagogue ou dans la cour, l'Avrekh ne serait pas resté posté dans la rue à attendre les passants. Et c'est justement l'obstination du Gabaï qui entraîna le sauvetage de cette âme perdue.

Ensuite, elle témoigne de l'importance que revêt le moindre effort accompli pour progresser dans le service divin. En effet, ce repentant n'a pas voulu emprunter la rue principale afin de ne pas souiller ses yeux et le Saint-Béni-Soit-Il lui ouvrit des portes grandes comme celles du Temple en lui apportant une 'Havrouta et des Téfilines!

Enfin, et c'est le plus important, elle montre la force de la prière, car Hachem écoute réellement la prière de chacun.

Le Divré Chemouël écrit que, parfois, un homme est amené à assister à une certaine situation. Et il doit savoir sans en douter que c'est la Providence Divine qui l'a amené à en être témoin afin de réparer ce qui peut l'être. Il devra donc alors assumer courageusement ce qui lui incombe de faire.

Cela concerne particulièrement les relations de l'homme avec son prochain que cette période de 'Ben Hamétsarim' doit nous encourager à améliorer. Lorsqu'il nous est donné l'occasion de voir quelqu'un qui souffre, on ne devra donc pas penser : « En quoi cela me concerne-t-il ? » Mais au contraire, on devra être persuadé que du Ciel, on a placé cette personne à nos côtés précisément à ce moment afin de lui venir en aide.

On raconte qu'un homme avait loué une fois sa maison à une veuve, laquelle se trouva dans l'impossibilité de payer le loyer. Sa dette ne cessa d'augmenter de jour en jour et de mois en mois, jusqu'à épuiser la patience du propriétaire. Il lui fit savoir que

si elle ne réglait pas ce qu'elle devait jusqu'à une certaine date, il l'expulserait avec toutes ses affaires. Ces menaces parvinrent aux oreilles du Imré Emet qui fit appeler le propriétaire et le réprimanda pour ses mauvaises intentions. Il devait, dit-il, la laisser occuper son appartement malgré les dettes qu'elle avait jusqu'à ce jour ainsi que celles qu'elle aurait à l'avenir.

« Pour quelle raison, demanda l'homme, le Rabbi veut-il me 'faire mériter' tout seul cette grande Mitsva? Pourquoi ne lanceraiton pas un appel à toute la communauté afin qu'elle soutienne cette femme financièrement ? Je serais moi-même prêt à donner ma part. Pourquoi devrais-je prendre en charge à moi tout seul toute la somme ?

-Parce que nous l'apprenons explicitement d'une Michna (Guitine 41a). Il y est enseigné la chose suivante : « Celui qui est moitié esclave et moitié libre (par exemple dans le cas où deux associés achètent un esclave et que l'un d'entre eux a libéré sa part), il travaillera un jour pour son maître et un jour pour lui-même, c'est ce que disent Beth Hillel. Beth Chamaï disent : vous avez apporté une solution à son maître mais pas à lui-même : se marier avec une servante, il ne le peut pas (à cause de sa moitié libre) et se marier avec une femme libre, il ne le peut pas non plus (à cause de sa moitié esclave). On oblige donc son maître à le libérer entièrement par souci pour la société (afin de lui donner la possibilité de se marier, n.d.t) et le demi-esclave écrit à son maître une reconnaissance de dette sur la moitié de sa valeur. Beth Hillel se rangèrent à l'opinion de Beth Chamaï. »

Or, il est clair, expliqua le Rav, que le maître subit, pour l'heure, un préjudice en libérant son demi-esclave puisque ce dernier ne peut à ce moment-là lui payer la valeur de son rachat (étant donné qu'il ne possède rien en propre). Il n'a pour l'instant qu'un engagement d'être payé lorsque ce demi-esclave libéré aura de quoi le rembourser. A priori, son maître devrait pouvoir prétendre : 'pourquoi' devrais-je seul subir une perte pour les besoins de la société, et pourquoi

n'organiserait-on pas une collecte afin de racheter cet esclave ? Pour quelle raison n'accepte-t-on pas un tel argument ? C'est parce que si son maître s'est trouvé confronté à cette situation, cela signifie que, du Ciel, cette Mitsva lui est réservée et il ne peut pas s'en affranchir! »

« C'est d'elle qu'il sera sauvé » : la période de l'épreuve est, en elle-même, la source de la délivrance

« Les égyptiens ensevelissaient ceux, parmi eux, qu'Hachem avait frappés. » (33, 4)

"Ils étaient préoccupés par leurs deuils" (Rachi)

Dans le saint ouvrage Or Méïr, l'auteur écrit à ce sujet les mots suivants :

« La Torah vient ici faire l'éloge des gens sages qui placent leur confiance en D. et dont la foi est solidement ancrée dans leur cœur. Ce sont ceux qui savent que tout ce qui leur arrive en bien ou en mal est dirigé par une providence divine particulière. Leur âme est convaincue que le Créateur dirige tous les détails de leur vie. S'Il leur prodigue toutes sortes de bienfaits, ils lui rendent grâce pour Ses bontés supplémentaires, et s'Il (à D. ne plaise) leur fait subir des malheurs, ils savent pertinemment que cela aussi provient d'Hachem, selon Sa décision et pour des raisons connues de Lui seul. 'C'est plus sa mère qui désire l'allaiter que le veau qui désire têter'. Dès lors, lorsqu'un homme doué de sagesse et de perspicacité réfléchit profondément au fait qu'Hachem a l'habitude de prodiguer du bien à Ses créatures, il en conclura que s'Il lui a fait vivre un malheur, c'est que très certainement celui-ci comporte aussi un côté positif. »

C'est aussi, poursuit le Or Méïr, ce qui est écrit : « C'est un temps d'épreuve pour Yaakov et c'est d'elle qu'il sera délivré. » (Jérémie 30, 7) On peut l'expliquer d'après ce qui précède :

David Hamélekh dit : « *Car elle a surpassé sur nous (Téhilim 117, 2), Sa bonté*. » Ce qui peut signifier en allusion que, même s'Il montre

parfois à Israël Son attribut de rigueur, je sais clairement que cette rigueur aussi dissimule Sa bonté. C'est dans ce sens que l'on peut comprendre ce verset : « Car elle surpassé », à savoir que même s'Il nous a montré Sa rigueur (le terme employé אוברר Sa rigueur (le terme employé אוברר surpasser, s'apparente en hébreu à celui de יום אוברות la rigueur, n.d.t), malgré tout : « sur nous, Sa bonté » : Sa bonté repose sur nous.

C'est aussi le sens du verset rapporté plus haut : « C'est un temps d'épreuve pour Yaakov. ». Même lorsqu'il arrive parfois des épreuves à Yaakov, « c'est d'elle qu'il sera délivré », de l'épreuve elle-même surgira la délivrance, parce qu'y est dissimulée la bonté d'Hachem. Ainsi, poursuit-il, sont les voies des véritables justes (...). Dans tout ce qui leur arrive, en bien comme en mal, ils ne font pas dépendre leur réussite de leur sagesse, ni leur malheur de leur manque de sagesse, mais seulement de ce qu'Hachem a accompli. Car toute leur personne, ses deux cent quarante-huit membres et ses trois soixante-cinq tendons, est attachée à la conduite de Celui qui décrète. Il n'en est pas de même des fomenteurs du mal, dont l'esprit n'est pas assez étendu, et qui font dépendre leur réussite et tout ce qui leur arrive, de leur intelligence qui leur promet de mener à bien leurs entreprises. Et lorsque la roue tourne et que les épreuves les accablent (à D. ne plaise), ils oublient que cela provient d'Hachem et ils l'imputent à leur manque de vigilance et à leurs actes. Prisonniers de cette étroitesse d'esprit, ils dans le demeurent ainsi constamment matérialisme et les mauvais traits de caractères (...).

Et c'est ce que le verset de notre Paracha vient enseigner : « Les Egyptiens ensevelissaient ceux, parmi eux, qu'Hachem avait frappés » et Rachi d'expliquer : "Ils étaient préoccupés par leur deuils." Les Egyptiens ne cherchaient pas à approfondir par la pensée, ce qui leur arrivait, afin de le faire dépendre d'Hachem (...). Tout cela était absent de leur esprit et ils n'étaient préoccupés que par le malheur qui les frappait, alors qu'en réalité tout provenait de D. Et c'est ce que Rachi vient signifier : «

ils étaient préoccupés par leur deuil », seulement par cela. Il n'en est pas de même des justes qui ne ressentent dans tout ce qui leur arrive que la provenance divine. Dès lors, ils héritent du bien dans ce monde et dans le monde futur.

Dans sa vieillesse, le célèbre 'Hassid Rabbi Leible Koutner (qui perdit tout durant la Choah et resta intègre dans sa foi) séjourna à l'hôpital Mayané Hayéchoua de Bné Brak. Une fois, le médecin l'aida à faire un tour afin de prendre l'air. En marchant, il lui dit : « N'ayez pas peur, je vous tiens », ce à quoi Rabbi Leible répondit : « C'est toi qui me tiens ? Toi, tu ne tiens que mon pyjama, mais moi, c'est quelqu'un d'autre qui me tient! »

A une autre occasion, le même 'Hassid demanda que Rabbi Motelé (Mordékhaï) Meirnts vienne le voir. Il lui raconta qu'il était très choqué. Un enseignant de Yéchiva était venu le voir et lui avait dit que cela faisait plusieurs mois que l'on ne lui avait pas payé son salaire. Et il lui demanda d'user de son influence sur la direction de la Yéchiva afin qu'on lui paye ce qu'on lui devait. Il avait ajouté qu'il aurait pu aller travailler à la bourse et gagner beaucoup d'argent. Cela n'était pas juste qu'il ne reçoive pas sa parce subsistance qu'il avait choisi d'enseigner à la Yéchiva.

Rabbi Leible s'écria alors : « Est-ce qu'il fait quelque chose ?... Il aurait pu aller et gagner... C'est le Saint-Béni-Soit-Il qui conduit le monde ! »

Il continua à s'adresser à Rabbi Motelé : « Tu vas peut-être me demander quel rapport il y a entre toi et lui. Et pourquoi je t'ai fait appeler. C'est que j'ai réfléchi : comment un Avrekh parmi nous pouvait-il prononcer de telles paroles d'apostasie ?

« J'ai donc vérifié où cet homme avait étudié lorsqu'il était jeune et j'ai appris qu'il avait étudié dans la Yéchiva où ton fils occupe la fonction de Machguia'h. C'est pourquoi je t'ai fait appeler afin que tu parles à ton fils et lui demandes pourquoi il ne fait pas pénétrer la Emouna dans le cœur de ses élèves. »

Rabbi Motelé se hâta de téléphoner à son fils et lui raconta toute l'histoire. Celui-ci lui répondit : « Tranquillise-toi, je parle constamment de Emouna dans mes cours, mais mes paroles n'ont pas pénétré dans son cœur parce qu'il a toujours réussi dans la vie. Il ne manquait pas d'aptitudes et ses compagnons d'étude étaient toujours parmi les meilleurs. Et avant même d'arriver en âge de se marier, il était déjà fiancé. Il n'a donc jamais appris la Emouna en pratique!